

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2023

Liste des délibérations examinées lors de cette séance par le Conseil municipal,
conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-trois, le vingt novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, suite à la convocation en date du 13 novembre 2023, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel HANNECART, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : M. HANNECART Michel, Maire, Mme DOCTOBRE Marie-Christine, M. GODIN Jean-Luc, Mme FOSTIER Francine, Adjoints ;

Mme BAUDRY Marie-Fernande, M. CARPENTIER Bernard, Mme DEBIONNE Brigitte, M. VAN VOOREN Valéry, Mme BAYART Nathalie, M. BOUCHEZ Sébastien, Mme GROULT Mélanie, M. MARIE Serge, Mme HANNAPPE Françoise, M. HERBIN Alain, Mme ROUSIES Françoise, M. SCULFORT Christophe, Mme CAILLEAUX Christine, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme DELVALLEE Séverine (procuration donnée à Mme BAUDRY Marie-Fernande), M. GRIERE Daniel (procuration donnée à M. HANNECART Michel), LEGRAND Pascal (procuration donnée à M. GODIN) adjoints, M. ROLAND Paul-Henri (procuration donnée à Mme DEBIONNE Brigitte), Mme LABOUREUR Marie-Claude (procuration donnée à Mme DOCTOBRE Marie-Christine), M. LALLEMAND Serge, conseillers municipaux.

Madame GROULT Mélanie a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023, suite à une observation de Monsieur SCULFORT Christophe concernant la délibération sur le projet éolien, est modifié comme suit :

« Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents, 5 voix pour (Mme DOCTOBRE, M. ROLAND , Mme LABOUREUR, M. BOUCHEZ et M. VAN VOOREN par pouvoir donné à Mme DELVALLEE), 1 abstention (Mme GROULT) et 17 voix contre (M. HANNECART, M. GODIN, Mme DELVALLEE, M. GRIERE, Mme FOSTIER, M. LEGRAND, Mme BAUDRY, M. CARPENTIER, Mme DEBIONNE par pouvoir donné à Mme DOCTOBRE, Mme BAYART, M. MARIE, M. LALLEMAND par pouvoir donné à M. MARIE, Mme HANNAPPE, M.HERBIN, Mme ROUSIES, M. SCULFORT et Mme CAILLEAUX) rejette le projet d'implantation d'éoliennes sur les terrains communaux présenté par la société RWE sur la zone de Fache de la Marette sur la commune de BERLAIMONT. »

Il a été approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-044 : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024 : CREATION D'EMPLOIS AGENTS RECENSEURS ET FIXATION DE LEUR REMUNERATION

Approbation à l'unanimité de :

- la création de 8 postes d'agents recenseurs, à temps non complet, pour la période allant du 1^{er} janvier au 29 février 2024 afin d'assurer les opérations du recensement 2024 ;

- la fixation comme suit leur rémunération :

* feuille de logement (manuscrite ou par voie dématérialisée) : 1,20 € par formulaire rempli,

* bulletin individuel (manuscrite ou par voie dématérialisée) : 1,70€ par formulaire rempli,

* demi-journée de formation : 35 € par séance,

* frais de déplacements : conformément au décret n° 2020-689 du 4 juin 2020 modifiant le décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais

occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics et l'arrêté ministériel du 14 mars 2022 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux d'indemnités kilométriques ;

-la désignation de Madame Céline LEPRETRE, coordonnateur communal et Madame Hélène LONCLE, coordonnatrice suppléante, par Monsieur le Maire afin de mener l'enquête de recensement pour l'année 2024 ;

- prévoir au budget de l'exercice 2024 les crédits nécessaires.

DELIBERATION N°2023-045 : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE PAR DELIBERATION DU 12 AVRIL 2021

Approbation à l'unanimité de la modification des articles 23, 24 et 26.

DELIBERATION N°2023-046 : DEMANDE DE SUBVENTION EVENEMENTIELLE PAR L'HARMONIE MUNICIPALE

Approbation à l'unanimité d'une subvention événementielle de 1 000 € à l'Harmonie Municipale pour l'achat de 64 pupitres.

DELIBERATION N°2023-047 : DEMANDE DE SUBVENTION EVENEMENTIELLE PAR LE CLUB CYCLO DE BERLAIMONT

Approbation à la majorité des membres présents par 21 voix pour et 1 abstention (Mme ROUSIES) d'une subvention événementielle de 200 € au Club Cyclo de Berlaimont pour les frais restants à charge pour l'organisation de LA DECHAINÉE du 17 septembre 2023.

DELIBERATION N°2023-048 : DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE

Approbation à la majorité des membres présents par 20 voix pour, 1 voix contre M. HERBIN et 1 abstention M. MARIE de la désignation de Monsieur Michel DUPUIS comme référent déontologique des élus de la commune de Berlaimont.

DELIBERATION N°2023-049: CONVENTION ILLUMINATIONS CAMVS « FETES DE FIN D'ANNEE 2023 »

Approbation à l'unanimité.

La séance est levée à 20 heures 50.

A Berlaimont, le 22 novembre 2023
Le Maire,



Pour le Maire empêché
L'Adjoint,

Michel HANNECART